

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 5 avril 2024, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 27 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Etaients présents : MM. Pascal BOITEL, Jean DELAUGERRE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mme Jacinthe GUILLOT, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Martine VAQUIER.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. Sylvain DELEVILLE a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à M. Xavier MAUME, M. François PIGNOL a donné pouvoir à M. Matthieu GAVAIX, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, M. François RUDEL a donné pouvoir à M. Pascal BOITEL.

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2024-18 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 2312-2,

Vu l'adoption de la norme comptable et budgétaire M 57 à compter du 1^{er} janvier 2022,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

M. le Maire soumet, à l'assemblée délibérante, le vote du budget de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 3 474 094 €
- Section d'investissement : 3 643 296.71 €

soit un total de 7 117 390.71 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à la majorité, par 17 voix pour, 2 absentions (M. Jean-Marc LAVIGNE, Mme Florence JOUVE) et 6 voix contre (Mme Adeline ROUX, MM. Pascal BOITEL, Bernard GIRAUD, René LEMERLE, Julien MONTAGNE, François RUDEL) le Budget Primitif 2024 tel que présenté par l'Adjoint en charge des finances.

Fait à Mur sur Allier le 5 avril 2024,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean DELAUGERRE